

# Rapport d'évaluation

Évaluation de la composante  
de la formation générale  
des programmes d'études

du Collège régional Champlain – Campus  
de Lennoxville

*Juin 1999*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## Introduction

L'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études du Collège régional Champlain – Campus de Lennoxville s'inscrit dans le cadre de l'évaluation, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), de la mise en œuvre de la formation générale dans tous les collèges offrant des programmes conduisant à des diplômes d'études collégiales (DEC).

La démarche d'évaluation s'est effectuée conformément aux modalités exposées dans le *Guide spécifique* de la Commission<sup>1</sup>. Le rapport d'autoévaluation du Collège régional Champlain – Campus de Lennoxville, dûment adopté par le Conseil d'administration, a été reçu par la Commission le 2 juin 1998. Un comité d'experts dirigé par une commissaire de la CEEC, l'a analysé puis a effectué une visite à l'établissement les 15 et 16 septembre 1998<sup>2</sup>. À cette occasion, il a pu rencontrer la Direction de l'établissement, le comité d'autoévaluation, des professeurs<sup>3</sup> de la formation générale, les coordonnateurs des programmes de DEC ainsi que des élèves<sup>4</sup>. Cette visite a permis un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en œuvre de la formation générale.

Le présent rapport décrit d'abord les principales caractéristiques du Collège régional Champlain – Campus de Lennoxville et donne un aperçu de la manière dont la formation générale y est mise en œuvre. Il s'attache ensuite au processus d'autoévaluation retenu par l'établissement. Il expose, enfin, les conclusions auxquelles est arrivée la Commission après analyse du rapport d'autoévaluation et visite à l'établissement.

- 
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – La composante de la formation générale des programmes d'études*, Québec, mai 1997, 45 p.
  2. Le comité visiteur était composé de : M. Thomas Lake, professeur au Collège Centenal; M<sup>me</sup> Alida Piccolo, directrice adjointe, Direction des politiques et programmes de francisation, ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration; M. Étienne Tétrault, consultant. M<sup>me</sup> Louise Chené, commissaire à la CEEC, présidait le comité; M. Benoît Girard, agent de recherche à la CEEC, agissait comme secrétaire.
  3. Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.
  4. Il s'agissait d'une classe d'éducation physique de 2<sup>e</sup> année dont les élèves étaient inscrits dans des programmes distincts.

## **Principales caractéristiques de l'établissement et de la formation générale**

Le Campus de Lennoxville est l'une des trois constituantes du Collège régional Champlain. Ce dernier est un cégep public où l'enseignement est offert en Anglais. Traditionnellement, le Campus de Lennoxville desservait la population anglophone des *Cantons de l'Est* ainsi qu'un certain nombre d'étudiants provenant d'autres régions et même de l'extérieur du Québec. Au cours des dernières années, cependant, le Campus a ouvert de plus en plus largement ses portes à une clientèle francophone et allophone désireuse de poursuivre des études collégiales en Anglais. Cette clientèle, marginale à l'origine, a pris progressivement de l'importance et constitue maintenant plus de la moitié de l'effectif étudiant du Campus.

Cette situation a incité l'établissement à offrir des services adaptés aux besoins spécifiques d'une clientèle qui étudie dans une langue seconde. Ainsi, tous les nouveaux étudiants sont soumis à un test de classement en anglais. S'ils n'obtiennent pas la note de passage, les étudiants non-anglophones doivent suivre l'un des deux cours préparatoires en anglais. Dès qu'ils réussissent leur cours, ils peuvent s'inscrire au cours d'anglais 101.

Le Campus s'est donné, il y a quelques années, un énoncé de mission mettant l'accent sur les grandes finalités de l'éducation. L'établissement, y précise-t-on, entend dépasser le strict développement des compétences professionnelles pour contribuer à la formation de personnes érudites, curieuses sur le plan intellectuel, tolérantes, responsables et en mesure de faire face aux défis d'une société complexe et changeante<sup>5</sup>. Dans le sillage des révisions de toutes natures amenées par le *Renouveau de l'enseignement collégial*, cet énoncé de mission a pris une importance grandissante dans l'orientation des pratiques d'enseignement.

Durant l'année de référence 1996-1997, le nombre d'étudiants inscrits à un ou plusieurs cours de formation générale s'élevait à 1239. De ce total, une proportion de 79 % représentait des étudiants inscrits dans un programme préuniversitaire. Le Campus offre un total de dix programmes distincts.

---

5. «The College aims to have its students become literate, inquisitive, diligent, tolerant, and responsible individuals capable of meeting the challenges of a complex and changing world.»

Pour dispenser l'enseignement en formation générale, l'établissement peut compter sur une équipe de 39 professeurs répartis comme suit : 5 en *Éducation physique*, 14 en *Humanities*, 6 en *Français langue seconde* et 14 en *Anglais langue d'enseignement*.

Le Campus offre des cours complémentaires dans chacun des cinq domaines proposés par le Ministère, mais leur nombre varie considérablement selon les catégories, soit : 33 cours en sciences humaines, 13 en culture scientifique et technologique, 4 en langue moderne, 11 en langage mathématique et informatique et 14 en art et esthétique.

## **La démarche institutionnelle d'évaluation**

L'autoévaluation de la composante de formation générale a été menée sous la conduite d'un comité composé du directeur académique du Campus et des coordonnateurs des quatre départements concernés.

Il faut souligner l'importance de la participation des professeurs et des départements à la réalisation de l'autoévaluation. Bien que l'évaluation dans son ensemble ait été chapeautée par un comité restreint, les diverses disciplines ont réalisé chacune un rapport d'évaluation complet et indépendant avant de refondre le tout en un seul rapport final.

La démarche a par ailleurs été menée avec sérieux. Toutes les parties concernées ont été consultées, directement ou par sondage, et certaines, plus d'une fois, comme les étudiants. L'information produite est exhaustive et son analyse, approfondie. Les suites que le Campus entend donner aux constats issus de l'évaluation sont réalistes, pertinentes et, pour une bonne part, déjà en voie de réalisation.

## **Évaluation de la formation générale**

Pour chacun des éléments de la formation générale qui font l'objet de l'évaluation, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts et formule, le cas échéant, des commentaires, des invitations, des suggestions ou des recommandations susceptibles d'améliorer la mise en œuvre de la formation.

### **La mise en œuvre des moyens pédagogiques**

La mise en œuvre des moyens pédagogiques est évaluée sous les aspects suivants : la cohérence de la formation, les méthodes pédagogiques, les exigences propres aux activités d'apprentissage, l'évaluation des apprentissages, les épreuves synthèses de programmes.

#### **La cohérence de la formation**

Le Campus s'est donné un énoncé de mission. Même si le rapport d'autoévaluation ne permet pas d'établir des relations claires entre cet énoncé et les pratiques d'enseignement dans certaines disciplines comme le *Français* langue seconde et l'*Éducation physique*, toute l'opération d'évaluation s'est déroulée dans la perspective de ce projet éducatif, si bien que les auteurs du rapport ont été amenés à identifier comme toute première suite à donner à l'évaluation, la révision de cet énoncé de mission.

En ce qui concerne la formation générale propre aux divers programmes, la Commission note que le Collège utilise de bons moyens pour pallier aux difficultés liées à la taille restreinte des groupes d'étudiants. Certains cours sont offerts à des élèves réunis par familles de programmes. Ailleurs, l'adoption de la formule dite du *portfolio* a permis aux étudiants d'adapter individuellement leurs travaux au contexte de leur programme d'études. Quant aux cours complémentaires, la Commission note qu'ils ne respectent pas tout à fait les orientations ministérielles. Elle invite donc le Campus à s'assurer que les cours de la formation complémentaire soient redéfinis en tenant mieux compte des objectifs et standards établis pour cette composante.

## **Les méthodes pédagogiques**

Dans l'ensemble, les méthodes pédagogiques sont satisfaisantes. Le rapport insiste sur le renversement de perspective que les professeurs ont opéré au cours des dernières années, passant d'une approche centrée sur l'enseignement à une autre reposant plutôt sur l'activité d'apprentissage de l'étudiant. Cette nouvelle perspective s'associe naturellement à l'approche programme et à la définition des activités pédagogiques en objectifs et standards. Pour leur part, les élèves se déclarent satisfaits de l'enseignement qu'ils reçoivent.

D'une façon plus pointue, certaines approches développées localement font preuve d'ingéniosité pour trouver solution aux problèmes créés par l'hétérogénéité des clientèles dans les cours de formation générale propre. On pense ici principalement à l'utilisation du *portfolio* évoqué précédemment et qui consiste à donner un enseignement commun à plusieurs catégories d'étudiants tout en exigeant que les travaux de chacun fassent appel à son domaine de spécialité propre, comme l'exige le programme. Cette approche, qui a fait son apparition en *Français*, suscite maintenant de l'intérêt de la part des professeurs d'autres disciplines aux prises avec des problèmes apparentés.

## **Les exigences propres aux activités d'apprentissage**

Les plans de cours examinés par la Commission ont permis de confirmer la pertinence des travaux requis des étudiants eu égard aux objectifs à atteindre. Le Campus s'est donné les mécanismes nécessaires pour que les plans de cours soient discutés entre les professeurs de façon à pouvoir harmoniser les exigences de chacun dans un souci d'équité envers les étudiants. Dans les cas les plus avancés, comme en *Anglais*, on parle même de travaux ou d'examens communs à deux ou à plusieurs groupes d'étudiants inscrits à un même cours.

Il n'en reste pas moins que l'examen des documents montre parfois des disparités entre les exigences de certains professeurs. Ces disparités sont confirmées par les étudiants, tant ceux que la Commission a pu rencontrer que ceux qui avaient complété les questionnaires des sondages menés pour l'occasion. Par conséquent, la Commission *suggère* que les enseignants poursuivent leurs efforts d'harmonisation des exigences, tout spécialement lorsqu'un même cours est donné par plusieurs professeurs.

## **L'évaluation des apprentissages**

Il faut signaler la qualité des plans de cours que la Commission a pu examiner. À une exception près, ceux-ci se sont révélés clairs, pertinents et complets. Les modes d'évaluation qu'ils proposent sont bien articulés aux objectifs de cours. De façon plus particulière, en *Français*, on constate que les critères de correction sont bien détaillés dans le plan de cours et que certaines épreuves d'évaluation comportent des tâches originales favorisant l'acquisition de vocabulaire, notamment à partir d'articles de journaux ou de revues. En *Anglais*, langue d'enseignement, on note la présence d'une grande variété d'instruments d'évaluation dont les critères de correction sont ici aussi bien détaillés. Parmi les tâches d'évaluation, la constitution d'un portfolio de textes critiques et personnels permettant à l'élève de développer sa créativité est particulièrement intéressante. Le plan de cours de la discipline *Humanities* présente une diversité d'instruments d'évaluation qui permet non seulement aux élèves d'expérimenter différentes formes d'expressions mais contribue également à rendre le cours intéressant. Les directives concernant les examens, les débats, le travail écrit et la participation en classe y sont décrites clairement et de manière exemplaire.

En ce qui concerne l'*Éducation physique*, cependant, les objectifs retenus pour le cours semblent se résumer à la simple amélioration de la performance physique des étudiants. Cette approche ne respecte pas la place qui doit revenir aux autres objectifs définis par le Ministre, notamment ceux concernant l'assimilation des notions relatives à la santé préventive et ses rapports avec l'activité physique et celles qui favorisent l'autonomie dans la gestion d'un programme personnel de l'activité physique. Par conséquent, ces objectifs ne sont pas évalués ni leurs standards mesurés.

*La Commission recommande au Campus, pour la discipline Éducation physique, de s'assurer que tous les objectifs font l'objet d'apprentissages et que les modes et instruments d'évaluation utilisés permettent d'en vérifier l'atteinte.*

Après avoir identifié les difficultés des départements à préciser les critères d'évaluation des cours, le Campus a trouvé des mécanismes pour améliorer la situation. Ainsi, en *Anglais*, les professeurs tentent de développer des méthodes afin que leurs examens soient d'un niveau de difficulté similaire. La Commission invite le Campus à poursuivre ses efforts en ce sens et à utiliser des méthodes similaires dans les disciplines où elles peuvent se révéler utiles.

## **Les épreuves synthèses de programmes**

Au Campus de Lennoxville, les épreuves synthèses ont déjà été expérimentées. De plus, le rapport d'autoévaluation et la visite du Campus ont permis de constater qu'elles font une place convenable aux intentions éducatives de l'*Anglais* et des *Humanities*. La présence du *Français* reste à améliorer. La Commission a cependant pu voir que le rôle de cette discipline dans l'épreuve synthèse et la prise en compte des habiletés qu'elle permet aux étudiants d'acquérir font l'objet de concertation entre les professeurs, si bien que, malgré les insuffisances constatées, l'apport des disciplines de formation générale est en voie d'être réalisé.

\*\*\*

En conclusion, la Commission estime que, dans l'ensemble, le Collège donne une formation générale cohérente : les cours de la formation propre sont adaptés aux divers programmes d'études; la concertation de plusieurs professeurs permet d'harmoniser leurs exigences; les liens étroits entre la formation générale et la formation spécifique ont facilité l'élaboration et l'expérimentation d'épreuves synthèses de programmes.

## **Les ressources et la gestion**

Ces dimensions sont examinées en particulier sous les aspects suivants : les activités de perfectionnement offertes aux professeurs, les ressources matérielles, didactiques et documentaires, les structures et le processus de gestion.

### **Les ressources**

La Commission tient à souligner la qualité de l'appropriation, par les professeurs, des enjeux de la réforme de l'enseignement collégial et des principaux changements qu'elle impliquait en matière pédagogique, tant en ce qui concerne l'approche par objectifs et standards que la nécessaire convergence dans une approche programme. La réflexion et la discussion qui ont entouré le cheminement collectif des professeurs du Campus ont été d'une profondeur et d'un professionnalisme remarquables. Cela tient sans doute au fait que des moyens concrets ont été pris pour favoriser cette réflexion. La Commission note en particulier une participation importante des professeurs aux comités provinciaux relatifs à la réforme, le perfectionnement de certains enseignants sur des aspects particuliers de cette thématique et la tenue de journées pédagogiques. Soulignons

également la qualité professionnelle des enseignants : leur scolarisation élevée, certes, mais aussi et surtout la fierté que génère pour la communauté la présence parmi eux de professeurs reconnus pour leurs activités intellectuelles à l'extérieur du Collège. À tout ceci s'ajoutent, comme on l'a déjà signalé, les innovations expérimentées dans la mise en œuvre de la composante de formation générale.

En ce qui concerne les ressources matérielles, le cadre physique et les équipements que le Campus met à la disposition des étudiants, la Commission estime qu'ils sont de grande qualité et propres à favoriser une bonne atmosphère d'études. À titre d'exemple, pour favoriser l'apprentissage du français, les étudiants disposent d'un petit centre de documentation entièrement constitué de références en français, sélectionnées pour leur pertinence eu égard aux programmes d'études. Ces ressources permettent désormais aux élèves de prendre en considération le français dans leurs travaux et dans la préparation de leur épreuve synthèse, tel que l'exige le programme.

### **La gestion**

Le partage des responsabilités entre la Direction centrale du Collège et les trois composantes régionales est clair. La répartition des tâches entre la Direction du Campus, la Direction pédagogique, les départements, la coordination des programmes et les divers comités de liaisons mis en place est également claire et pertinente.

Deux aspects de ce fonctionnement pourraient cependant être améliorés. Premièrement, le rapport d'autoévaluation signale que certaines informations n'atteignent pas toutes les instances concernées. D'ailleurs, toutes les actions envisagées au chapitre des structures et de la gestion concernent d'une façon ou d'une autre la circulation de l'information. La Commission invite donc le Campus à donner suite à ses intentions de manière à améliorer la communication entre les diverses instances.

Deuxièmement, les relations entre les disciplines de la formation générale et la coordination des programmes restent encore imprécises. Le rapport signale la nécessité de les améliorer et avance des pistes de solution à cet effet. La Commission invite donc le Campus à préciser les mécanismes qui faciliteront les relations entre les professeurs de la formation générale et ceux de la formation spécifique.

## **Les résultats**

Cette dimension de la mise en œuvre de la formation générale est examinée sous les aspects suivants : le taux de réussite des cours, le taux de diplomation et les services et mesures d'aide favorisant la réussite.

### **La réussite des cours et la diplomation**

Dans l'ensemble, les taux de réussite des cours sont plus ou moins satisfaisants, mais tendent à s'améliorer au fil des années. On peut observer que les taux de réussite sont relativement faibles dans les premiers cours offerts en *Anglais*, en *Humanities* et en *Français*. Dans les cours de rattrapage en *Anglais* (Prep I and II), les taux de succès oscillent entre 25 % et 71,4 %. En *Anglais* 101 et en *Humanities*, les taux de réussite sont demeurés systématiquement inférieurs aux moyennes provinciales entre 1994 et 1997. En *Français* 101, la situation est plus fluctuante et présente par moment des écarts encore plus importants : 37,5 % contre 76,1 %, par exemple. La Commission note toutefois que la tendance est au redressement en *Humanities* de même que dans les cours de rattrapage en *Anglais*.

L'examen du cheminement scolaire d'une cohorte d'élèves montre qu'un nombre relativement élevé d'étudiants quittent leur programme durant la première année. Parmi les autres étudiants qui poursuivent leurs études jusqu'à la fin du programme mais qui ne peuvent obtenir leur diplôme, plusieurs ont eu des échecs à la fois dans des cours de la formation générale et dans des cours de la formation spécifique. Dans certains programmes techniques, ce sont quatre élèves sur cinq qui sont dans cette situation.

La politique d'accessibilité du Campus a conduit l'établissement à accueillir une clientèle composée dans une proportion de 55 % de non-anglophones. Ces élèves connaissent des difficultés d'apprentissage qui affectent les taux de succès aux cours de première année, notamment en *Anglais*. Les étudiants de cette catégorie sont désormais trop nombreux pour être traités comme des cas individuels. Des efforts ont été faits pour essayer de prendre en considération les besoins particuliers de cet effectif, les cours de rattrapage en *Anglais* par exemple, mais on doit constater qu'ils sont insuffisants. Il en est de même des mesures palliatives mises en place pour soutenir les étudiants à risque qui, selon le Collège, n'ont pas produit les effets escomptés.

*Par conséquent, la Commission recommande au Campus de procéder à une étude exhaustive des raisons qui expliquent le retard de certains élèves à compléter leur formation générale ainsi que les faibles taux de réussite en première année et de prendre les moyens pour hausser la réussite des cours, particulièrement ceux de la première année.*

### **L'encadrement des élèves**

Les services d'aide et les mesures de soutien sont, au Campus de Lennoxville, très nombreux, et le Collège fait le nécessaire pour que les élèves soient au courant de leur existence. Le calendrier du Collège et le bulletin quotidien, par exemple, sont des moyens utilisés pour promouvoir les mesures et les services offerts. Parmi la panoplie de services, la Commission note avec intérêt ceux offerts par le Centre de langue écrite et orale en *Français* (CLEO) et par le *Writing Shop* en *Anglais*. Le Collège utilise également quelques mesures à des fins de dépistage, notamment un test d'anglais et une évaluation sous forme de bilan des apprentissages au milieu du semestre. La disponibilité des professeurs auprès de leurs élèves mérite également d'être signalée.

En ce qui concerne le Service de conseil pédagogique (Academic Advising), les élèves affirment ne l'utiliser que très peu et ne pas très bien le connaître. Comme le note le rapport d'autoévaluation, cela est pour le moins surprenant puisque tous les élèves reçoivent obligatoirement l'aide d'un conseiller pédagogique pour s'inscrire et faire un choix de cours qui respecte les contraintes du programme. À cet égard, des rencontres de groupe et des rencontres individuelles sont prévues et les élèves sont invités à recourir aux services des conseillers pour obtenir de l'information. On peut soupçonner que, dans les faits, d'un service de conseil auprès des étudiants, on est passé progressivement à un service de simple enregistrement de leur inscription et que cela vient compliquer encore davantage la problématique, évoquée plus haut, des taux de réussite. Par conséquent, la Commission *suggère* au Campus de revoir le rôle de l'aide pédagogique individuelle dans les cheminements scolaires des élèves.

## **Conclusion**

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que le Collège régional Champlain – Campus de Lennoxville donne une formation générale de qualité.

Le rapport d'autoévaluation remis à la Commission constitue un regard critique sur la mise en œuvre de la formation générale et il a été inspiré par un souci d'amélioration telles qu'en témoignent la qualité des analyses effectuées et la pertinence des actions envisagées. La Commission a été impressionnée par la profondeur de l'appropriation, par les enseignants, des enjeux de la réforme de l'enseignement collégial. Elle a également apprécié la concertation des professeurs et les efforts que tous font afin d'en arriver à une vision commune de la formation générale.

Il n'en reste pas moins que le Campus est aux prises avec le sérieux problème que constitue l'évolution de sa clientèle qui requiert de plus en plus une prestation adaptée à ses besoins spécifiques. C'est pourquoi la Commission recommande d'analyser en profondeur le cheminement scolaire des élèves de première année et de hausser la réussite des cours. L'évaluation des apprentissages en *Éducation physique* devra également être améliorée.

La Commission a aussi cru bon d'attirer l'attention sur l'harmonisation des exigences lorsqu'un même cours est donné par plusieurs professeurs ainsi que sur le rôle de l'aide pédagogique individuelle.

## **Les suites de l'évaluation**

Le Collège régional Champlain – Campus de Lennoxville se dit en accord avec le diagnostic posé par la Commission. Il l'informe des actions entreprises ou à venir à la suite de l'évaluation.

Ainsi, le Collège a réalisé les actions suivantes :

- Désigné des professeurs de formation générale chargés d'établir des liens entre leur département et les comités de programme;
- Mis en œuvre des mesures (création de comités de curriculum, adoption de politiques départementales) destinées à assurer l'équité des évaluations dans les cours de même niveau;
- Offert une formation préparatoire intensive en anglais d'une durée de six heures afin de favoriser la réussite dès la première année d'études;
- Au trimestre d'hiver, offert un cours destiné à mieux outiller les élèves ayant eu des difficultés au trimestre d'automne;
- Tenu une enquête auprès des élèves ayant fait part de leur décision de quitter le Collège dans le but de mieux cerner les raisons des départs ou abandons en cours d'études et de contrer ce phénomène;

Le Collège a également fait part des actions entreprises ou qu'il s'apprête à entreprendre afin d'améliorer son Service de conseil pédagogique. Il s'agit de :

- Réviser les tâches des professionnels de façon qu'ils consacrent dorénavant plus de temps à leur rôle conseil en matière pédagogique;
- D'organiser des activités de perfectionnement pour s'assurer que les connaissances du personnel professionnel soient à jour en matière d'information scolaire et professionnelle;
- Tenir un plus grand nombre d'ateliers sur les choix de carrière;

- Réaliser des rencontres individuelles entre les conseillers et tous les nouveaux élèves afin d'établir leur horaire en fonction de leurs objectifs scolaires;
- À l'automne 1999, favoriser des efforts conjoints du personnel professionnel et de l'enseignant pour s'assurer que les élèves connaissent bien tous les services d'aide à leur disposition.

De plus, le Collège envisage les actions suivantes :

- Afin de favoriser la diplomation, offrir les cours d'anglais des niveaux 102 et 103 au trimestre d'été et offrir des cours d'anglais le soir, pour accommoder les étudiants ayant des conflits d'horaire; de plus, augmenter le nombre de places et du nombre de groupes en Éducation physique;
- À l'automne 1999, procéder à l'analyse détaillée des taux de diplomation des cohortes 1995 et 1996; à cet égard, les plus récents tableaux statistiques produits révèlent déjà une amélioration;
- Adopter des mesures destinées à favoriser une meilleure circulation de l'information auprès des différentes instances, notamment dans le cas des évaluations et des révisions de programme.

La Commission estime que ces actions contribueront à améliorer la qualité déjà reconnue de la mise en œuvre de la formation générale au Campus de Lennoxville du Collège régional Champlain. Elle souhaite être informée, au moment opportun, des actions réalisées au regard des recommandations contenues dans le présent rapport.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président